



Mesdames, messieurs, membres de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs de la Ville de Montréal,

Montréal physiquement active vous dépose ses recommandations dans le cadre de la Consultation publique sur l'avenir de l'intégration des principes du développement durable à la construction et à la rénovation des bâtiments sur le territoire de toute la Ville.

Montréal physiquement active est un plan d'action régional mis en place en 2014 dans le cadre de la Politique du sport et de l'activité physique de la Ville de Montréal avec l'appui d'une centaine de partenaires. Ceux-ci travaillent autour de quatre grands axes d'intervention dont l'axe 1 qui intervient en aménagement des milieux de vie en faveur de l'activité physique grâce notamment en design actif.

Selon l'Enquête Topo réalisée par la Direction régionale de santé publique en 2012, 1 montréalais sur 5 a un faible taux d'activité physique et 1 adulte sur 6 est obèse. Adopter un mode de vie physiquement actif est une des façons de réduire cette épidémie qui occasionne plusieurs maladies chroniques. La mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie est une des solutions à la lutte à l'obésité.

En 2014, Montréal physiquement active a créé les 1ères Journée du design actif et a invité monsieur David Burney, président du Center for active design de New York à venir présenter leurs travaux sur le concept de design actif. Mis en place au sein de la métropole américaine, les projets de design actif intérieur, extérieur et d'interface ont permis de réduire l'inactivité physique des citoyens.

Côté bâtiment, le design actif intervient notamment afin de :

- Rendre les escaliers accessibles, visibles, pratiques, attrayants et dont l'utilisation est encouragée par l'ajout de messages ou pictogrammes ;
- Construire des ascenseurs discrets, sans retour automatique au rez-de-chaussée, peu nombreux, avec arrêts aux 2 ou 3 étages;
- Installer des installations qui encouragent l'activité physique : salles d'entraînement, douches et casiers, supports à vélo.

En octobre dernier, Montréal physiquement active a tenu sa 2^e édition des Journées du design actif en mettant de l'avant des modèles montréalais en terme de design actif : Tour Deloitte, Bibliothèque du Boisé, Maison des étudiants de l'ETS, Pavillon de design de l'UQAM. Tous ses exemples ont pris en considération les principes du design actif et permettre aux usagers d'y circuler activement. Les partenaires présents lors de l'événement ont également identifié des priorités montréalaises afin de sensibiliser le milieu et les décideurs sur les principes du design actif.

Nous profitons donc de cette consultation pour proposer une série de recommandations :

En amont et pour que le bâtiment durable soit favorable à la santé :

- Développer des milieux de vie complets, favorables aux saines habitudes de vie et de déplacements, avec une proximité aux pistes cyclables, lignes de transports collectifs et une diversité d'offre alimentaire de proximité ;
- Privilégier la croissance immobilière en insertion urbaine et dans les aires TOD (transit oriented development), ce qui favorise les déplacements actifs ;
- Mieux concevoir l'interface des bâtiments, les espaces publics et privés pour favoriser les déplacements actifs ;
- Former les ingénieurs et travailleurs du bâtiment aux principes du design actif.

Au sein des bâtiments :

- Mettre en place des programmes de subvention à la transformation des bâtiments pour l'accessibilité universelle ;
- Encourager de larges escaliers intérieurs dans les tours de bureaux, de commerce et de logement ;
- Construire des salles communes pour des cours de loisirs actifs et exercices pour les employés
- Exiger l'implantation de supports à vélo sécurisés lors de la construction de nouveaux bâtiments ;
- Permettre l'allocation au sol et sur les toits d'espaces pour l'agriculture urbaine
- Limiter les effets d'îlots de chaleur urbain des bâtiments qui nuisent à l'activité physique et à la santé des populations

Grâce à la réglementation :

La réglementation peut contenir des prescriptions freinant l'innovation et la mise en place du design actif :

Nous recommandons de réaliser une étude approfondie par un comité de travail intersectoriel afin d'identifier les limites réglementaires et les solutions possibles comme par exemple l'installation d'abris à vélos bien localisée, sécuritaires et en nombre suffisant. Un autre exemple

de réglementation municipale souhaitable consiste à prescrire un nombre maximal de places de stationnement extérieur dans les usages résidentiels plutôt que le nombre minimal de places. Ainsi, des espaces extérieurs pourraient être disponibles sur les terrains pour un usage autre que celui de garer une voiture. Ces espaces libres pourraient servir aux jeux pour les enfants et pour planter des arbres afin d'augmenter la canopée et lutter contre les îlots de chaleur. Des espaces de stationnement commun pour de l'auto-partage pourraient aussi être prescrit pour les complexes immobiliers.

Pour inspirer vos réflexions, voici un lien vers un numéro spécial sur le design actif publié par l'Ordre des architectes : https://www.oaq.com/fileadmin/Fichiers/Esquisses/ESQ2703-Design_actif/ESQ2703.pdf

En espérant que ces recommandations seront vous inspirer dans vos réflexions, veuillez agréer, mesdames, messieurs, nos sincères salutations.

Vincianne Falkner
Coordonnatrice régionale
Montréal physiquement active
Courriel : falknervincianne@gmail.com